

Avis

Générale

colonial

Avis n° 15-438-1933 concours pour le grade d'inspecteur de 3e classe des colonies.

n° 15-438-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 juin 1933

Numéro JO
n° 438 du 31/05/1933

Date du numéro
31 mai 1933

TEXTE INTÉGRAL

Un concours pour le grade d'inspecteur de 3e classe des colonies s'ouvrira à Paris, le 15 mai 1934. Pourront y prendre part les fonctionnaires et officiers réunissant les conditions prévues par le décret du 1er avril 1921, modifié par les décrets des 29 décembre 1925, 31 juillet 1926 et 2 décembre 1931. Les demandes d'inscription, s'accompagnées des pièces énumérées au décret du 1er avril 1921, devront parvenir au ministère des colonies, sous le timbre de la direction du contrôle, avant le 1er octobre 1933.